

Bilan des plantations de haies

Dès les années 80, la FDC 71 a accompagné techniquement et financièrement de premières plantations de haies dans le département. Ces plantations ont été réalisées suite à la demande de particuliers ou d'associations de chasse. Diverses actions de communication avaient été alors mises en œuvre par le monde cynégétique au niveau national comme l'opération « Sainte Catherine ».

Dans les années 2000, les projets de plantations de haies ont augmenté et en 2005 le premier appel à projet « Bocage et Paysages » du Conseil Régional de Bourgogne a vu le jour, unifiant les différents dispositifs d'aide existants dans la région. Cet appel à projet permet de percevoir des subventions dans le cadre de plantations respectant un cahier des charges technique. Tout porteur de projet (particulier, association, collectivité, exploitant agricole...) peut prétendre à bénéficier de ces aides de la Région.

Depuis cette période, la Fédération des Chasseurs est régulièrement sollicitée pour apporter ses conseils et son expertise. Elle accompagne ainsi régulièrement des porteurs de projet provenant de divers horizons, collectivité locale, association de chasse, exploitant agricole, particulier, etc...

Les objectifs de ces plantations sont variables et doivent être bien définis par le porteur du projet. Ils peuvent concerner l'amélioration de la biodiversité sauvage et des continuités écologiques, la lutte contre l'érosion des sols, l'amélioration de la qualité de l'eau ou de nos paysages... mais également avoir un intérêt agronomique pour une exploitation agricole quelle que soit sa production. Certains projets ont également pour but de produire du bois à des fins énergétique ou de litière des animaux d'élevage.

Depuis 2008, la Fédération des chasseurs de la Saône et Loire a accompagné la plantation de 49 km de haies champêtres et de 14 bosquets pour 55 porteurs de projet différents. Ces derniers ont tous bénéficié d'une aide financière. En premier lieu du Conseil Régional de Bourgogne puis depuis 2016 du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que de l'Etat en 2021 et 2022 avec l'appel à projet « Plantons des haies » du plan de relance gouvernemental.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

